

# Le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)

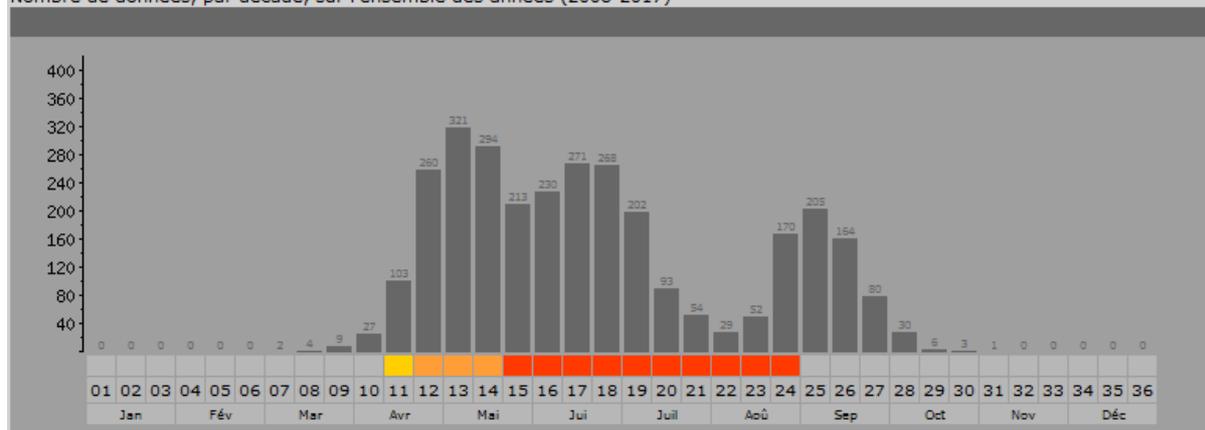
## 1 . Présentation de l'espèce

Ce petit passereau de la taille d'une mésange charbonnière ressemble à son cousin le tarier pâtre. Il s'en distingue par un sourcil blanc bien marqué et des marques blanches à la base de la queue encadrant un croupion brun jaunâtre tacheté de foncé (visible en vol). En plumage nuptial, le mâle a le côté de la tête brun noirâtre encadré de blanc. La poitrine et la gorge sont ocre orangé. La femelle est plus terne et plus discrète puisqu'elle occupe le nid. Elle a un sourcil blanc beigeâtre, les côtés de la tête brun clair et n'a habituellement pas de taches alaires.

Le tarier des prés est un emblème des prairies, souvent humides, peu fauchées ou tardivement, riches en flore, insectes associés et postes de chasse (buissons, plantes robuste comme les ombellifères, piquets, fils, murets ou tas de pierres, etc.). Il est ainsi présent dans les hautes prairies humides, les marais, les pâturages de montagne et, marginalement ou par défaut, dans des prairies plus banales, des friches ou des talus en bord de cultures. Ce passereau est majoritairement insectivore et niche à même le sol.

L'espèce revient de ses quartiers d'hivernage (savanes et prairies d'Afrique subsaharienne) en avril (exceptionnellement en mars) et culmine à la charnière avec le mois de mai. À cette période, il peut être observé dans tous les milieux ouverts, y compris posé dans les labours, parfois par groupes allant jusqu'à 10 ou 15 individus au lendemain d'une nuit de migration soutenue. Migrateurs nordiques et nicheurs cantonnés se côtoient alors et l'observateur ne devra pas surestimer la population locale de l'espèce. Fin mai encore, des individus peuvent se trouver en halte en des lieux où ils ne nichent pas. La ponte a surtout lieu en mai, plus ou moins tard selon l'altitude. Souvent détruite avec la fauche, la première ponte et remplacée quelques jours ou semaines plus tard. L'espèce se disperse au cours de l'été et migre surtout en août et en septembre pour disparaître complètement après mi-octobre (exceptionnel en novembre).

Nombre de données, par décade, sur l'ensemble des années (2008-2017)



Le Tarier des prés occupe principalement la frange est de la France, le Massif Central, les Pyrénées et quelques grandes plaines où il se raréfie. La population nationale est estimée entre 15 000 et 30 000 couples. La tendance nationale est alarmante et de nombreuses régions naturelles ont perdu ou sont sur le point de perdre l'habitant typique des prairies. C'est notamment le cas dans les zones de plaine des régions de l'Alsace, de Champagne-Ardenne, de Rhône-Alpes et de Suisse.

En Isère, la relative stabilité de la répartition du tarier des prés cache en fait une chute locale des effectifs, constatée depuis les années 1970 en plaine de Bièvre et plus récemment dans des secteurs plus élevés comme le Trièves.

Les causes de cette forte régression sont multiples: l'intensification de l'exploitation des sites propices à la nidification, la transformation de prairies de fauche en pâturage ainsi que l'embuissonnement et le reboisement spontané suite à l'abandon de l'exploitation agricole. L'intensification de l'exploitation des prairies engendre le développement d'une couverture végétale plus dense et moins structurée, un fauchage précoce et répété, une diminution de la diversité des invertébrés et de l'accessibilité des proies. La diminution des prairies favorables au nord des Alpes est directement liée au développement de l'ensilage. La conservation de l'espèce en Isère dépend du maintien des espaces agricoles traditionnels en alpage et en moyenne montagne, ainsi que de la mise en place de mesures agroenvironnementales en plaine.

La LPO Isère mène des actions de conservation en zones agricoles afin de maintenir les habitats favorables au tarier des prés ainsi que tout le cortège avifaunistique qui lui est lié (alouette des champs, pipit des arbres, pie-grièche écorcheur, caille des blés...). Marie Racapé, chargée de mission agriculture à la LPO Isère depuis 2012, participe au montage des programmes agri environnementaux en Isère, aux suivis nationaux des écosystèmes prairies de fauches, dans le but de préserver les populations sensibles des espèces prairiales et agricoles.

Ainsi, à titre d'exemple, l'évaluation des MAEt en Matheysine a démontré que le retard de fauche au 5 juillet ne permettait pas au tarier des prés de terminer son cycle de reproduction. En effet, la majorité des jeunes prennent leur envol autour du 18 juillet, date très tardive liée à l'altitude et au climat typique de cette région naturelle. Les nouvelles MAEC ont donc été orientées dans ce sens et deux mesures ont été proposées aux exploitants du plateau

- une MAEC retard de fauche au 15 juillet
- une MAEC retard de fauche au 5 juillet associée à la mise en place d'une bande refuge, non exploitée avant le 31 août.

## 2. Statut de conservation de l'espèce

### Protection nationale

Liste rouge France : **Vulnérable**

Liste rouge Rhône-Alpes : **Vulnérable**

Liste d'alerte Isère : **Vulnérable**

## 3. Bilan des connaissances iséroises

### 3.1. En plaine (en dessous de 800 m)

Si l'espèce est très présente en plaine lors de ces déplacements migratoires, elle l'est beaucoup moins en période de reproduction. Les rares données de reproduction qui ont pu être vérifiées se comptent sur les doigts de la main. La dernière est en 2013 (Coffre H.) dans le marais de Chirens, à 450 mètres d'altitude.

### 3.2. En montagne (en dessus de 800 m)

Altitude maximum de reproduction : 2172 m - Ruisseau de l'âne - Vaujany (M. Jouvel - 13 août 2010).

La répartition altitudinale du tarier des prés est essentiellement liée à l'occupation du sol qui résultent pour beaucoup des activités humaines passées et actuelles.

Une première tranche entre 800 et 1200 d'altitude environ correspond aux plateaux et balcons des massifs préalpins, du Trièves ou encore de la Matheysine. Ces secteurs sont entretenus depuis des siècles par la fauche, le pâturage ou le labour. En Isère, ces espaces dominés par les herbacés abritent une grande part de la population de tarier des prés.

La seconde tranche correspond aux alpages subalpins et alpins où les conditions climatologiques et le pastoralisme permettent le maintien de milieux prairiaux. La majorité des alpages habités par l'espèce se situe dans les alpes internes (Belledonne, Oisans, Grandes Rousses, Tallefer, etc.).

#### **Deux tranches altitudinales : deux problématiques bien distinctes**

**3. 2. 1. Au montagnard**, c'est-à-dire sur les plateaux et les balcons de nos massifs, les conditions climatiques contraignent les agriculteurs à faucher plus tardivement. C'est essentiellement pour cette raison que le tarier des prés est encore bien présent dans ces milieux prairiaux.

Aujourd'hui, la productivité des prairies augmente mais la diversité végétale diminue. Ce constat est dû :

- au drainage des parcelles, qui a permis de transformer une zone humide s'étalant sur d'importantes surfaces à de simples linéaires : les fossés ou drains, le long desquels, la végétation hygrophile tente de se maintenir. Les habitats de mégaphorbiaies à Reine des prés et autres prairies humides ont ainsi fortement régressés. Anciennement, ces milieux humides au sol détrempé, n'étaient entretenus qu'à la fin de l'été, lorsque le sol était ressuyé... Aujourd'hui le drainage permet une fauche plus précoce peu favorable à l'avifaune nicheuse.

- à l'enrichissement des prairies par amendement qui favorise certaines espèces plus productives au détriment de tout un cortège d'espèces sensibles à l'excès de fertilisation. Les prairies fleuries irrégulières, avec des hautes ombellifères et d'autres espèces plus discrètes, laissent peu à peu la place aux prairies homogènes où seules quelques espèces structurent et dominent le milieu. Les fleurs y deviennent rares, les insectes et logiquement le tarier des prés aussi. Les quelques secteurs trop humides, abandonnés, représentent aujourd'hui des zones refuges pour cette espèce

qui cohabite alors avec la rousserolle verderolle. Malheureusement, le désintérêt pour ces milieux peu productif facilite la colonisation des ligneux.

**3.2.2. Au subalpin**, la problématique est différente. Même si les conditions climatiques difficiles rendent la dynamique végétale plus lente, le maintien des milieux prairiaux relève (au moins localement) d'un entretien par pâturage extensif. L'évolution des pratiques pastorales peut aussi impacter les populations de tarier des prés. Moins nombreux, les troupeaux sont aujourd'hui beaucoup plus importants et l'impact sur les milieux est différent. De plus, la prophylaxie administrée au bétail peut avoir des conséquences sur les invertébrés, nourriture des tariers. Le développement des stations de ski et du tourisme estival peut aussi avoir un impact sur certaines populations.

## 4. Présentation des populations iséroises (secteur par secteur)

La présentation ci-dessous ne se veut pas exhaustive. Il a été choisi de parcourir l'Isère en commençant par le Vercors et en mettant l'accent sur les secteurs clés.

### 4.1. Vercors nord (les 4 Montagnes et les Coulmes)

Ce secteur, et plus particulièrement les milieux prairiaux qui structurent les fonds de vallons de Lans-en-Vercors / Villard-de-Lans et d'Autrans-Méaudre-en-Vercors, forment l'un des principaux bastions de l'espèce en Isère. Le suivi "prairie de fauche" coordonné par la LPO Isère et la présence de nombreux naturalistes sur place ont permis de recueillir un lot de données conséquent. Il en ressort que les parties plates du fond des vallons sont les plus utilisées par l'espèce. Ces fonds plats, sont relativement humides et les fossés et cours d'eau sont souvent bordés d'une frange plus ou moins large de reine des prés. Les parcelles bordant ce réseau hydrologique sont, pour la plupart, des parcelles fauchées entre juin et juillet et mises en pâturage par la suite. Le pâturage de regain est essentiellement bovin.

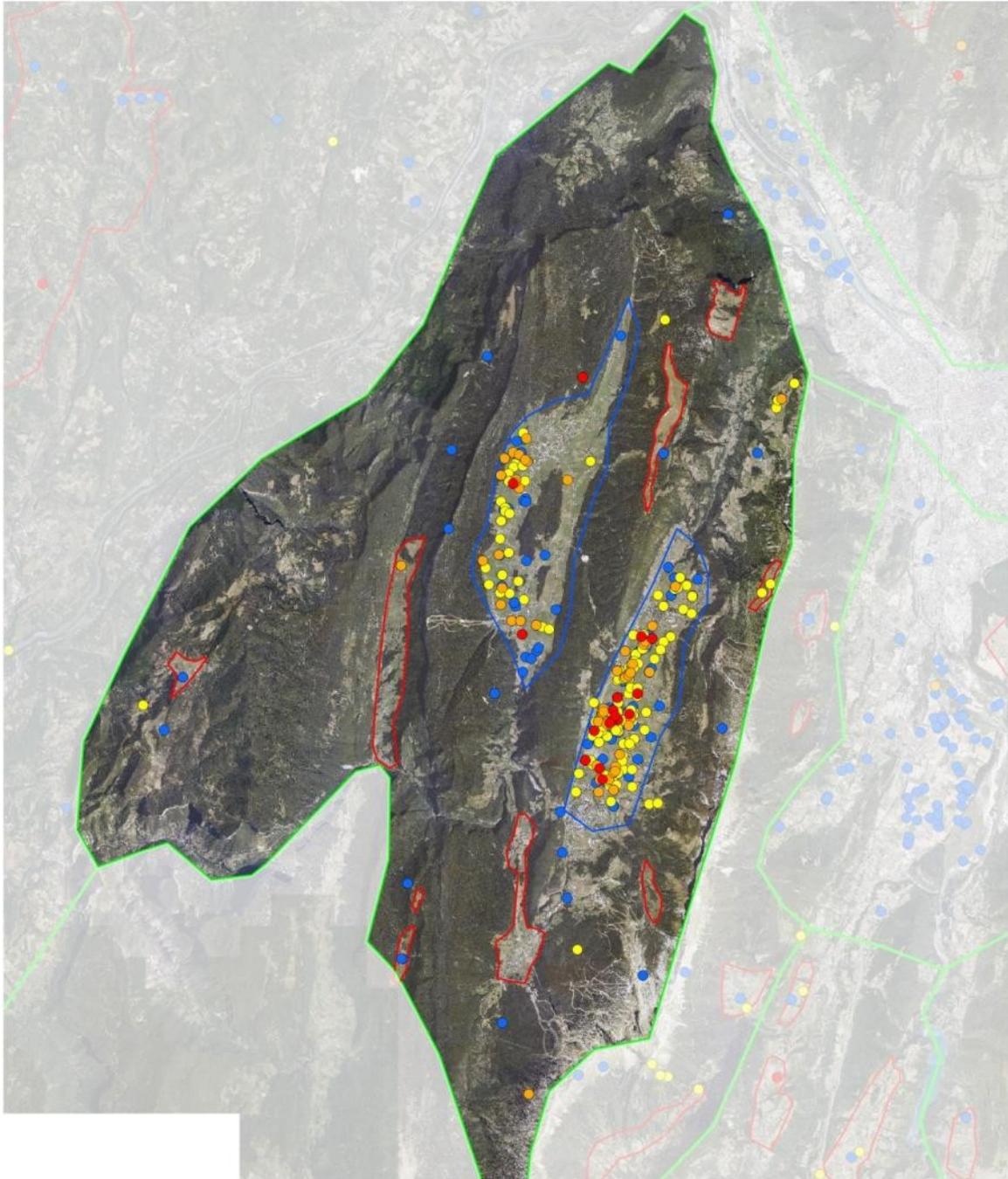
Le nombre de couple n'est pas connus ni même estimable aujourd'hui. Toutefois, en consultant les données des mois de juin et juillet uniquement (afin d'éviter les migrateurs tardifs et globalement le déplacement des individus loin de leur site de nidification) et en ne regardant que les données localisées précisément, il est possible d'estimer que le tarier des prés a pu se reproduire sur une 40aine de secteurs distincts. Le nombre de couples pourrait être compris entre 30 et 50.

À l'extérieur de ces deux vaux, les données sont plus rares. Il existe seulement quelques données en période de reproduction sur le plateau des Ramées ou celui de la Molière qui doivent pourtant être favorables. Il existe aussi quelques données sur la partie interne de la bordure est du Vercors (Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors).

#### Prospections à réaliser :

- Dans les 2 vaux des 4 Montagnes, un suivi en simultané pourra être organisé afin d'estimer au mieux cette population. - Dans les autres secteurs, des prospections de l'espèce en ciblant les milieux favorables, c'est à dire : plateau des Ramées, plateaux de la Molière et de Sornin, plateau du Faz, plateau de Château-Julien et d'Herbouilly, vallon de la Fauge, col de Romeyer, Rencurel, secteur de Bois Barbu, Corrençon, etc.

## Nord Vercors (Les 4 Montagnes et les Coulmes)



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- Sous-secteurs à prospecter
- Sous-secteurs connus à suivre
- limites du secteur

2 0 2 4 6 8 km



## 4.2. Vercors sud (Bordure est et Jocou)

Les pentes herbeuses et souvent pierreuses dominées par les impressionnantes falaises de calcaire qui forment la bordure orientale du massif du Vercors abritent (ou abritaient) quelques couples de tarier des prés assez localisées entre la Grande Moucherolle et le Grand Veymond, comme les alpages situés sur la Montagne de Gresse (proche du Pas de Serpaton). En contre-bas, les données de tarier des prés en période de reproduction sont essentiellement localisées dans les parcelles les plus plates qui entourent Gresse-en-Vercors. Globalement, les milieux herbacés sont plus pentus dans ce secteur et bien souvent le pâturage est préféré à la fauche. L'espèce a été signalée dans des secteurs favorables comme Prélénfrey ou le col de l'Arzelier et tout le vallon de Saint-Andéol. Plus au sud, sur les pentes douces de Chichilianne, la céréaliculture "bio" s'est bien développée. Quelques cas de reproduction de tarier des prés ont pu être notés.

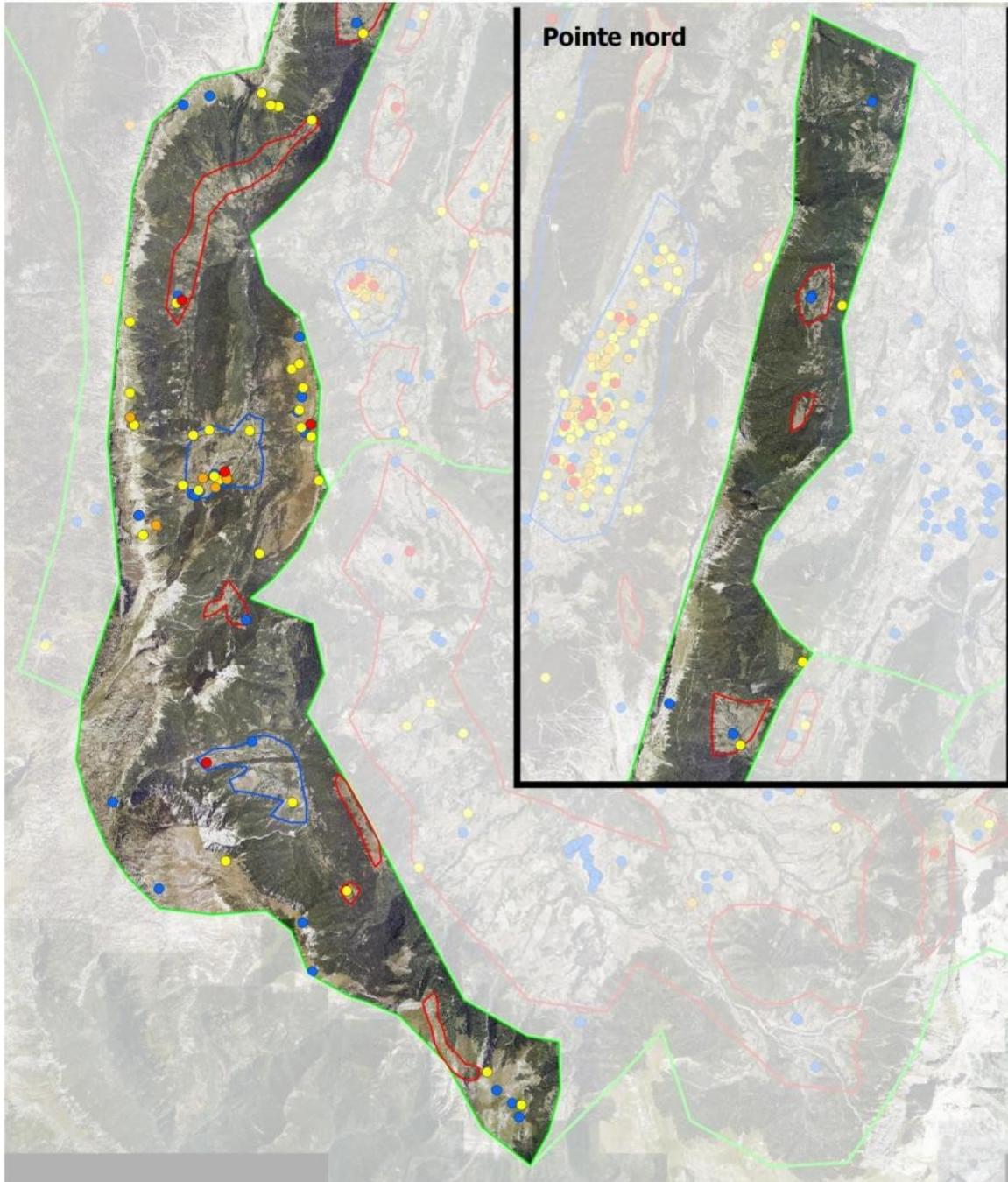
Enfin, autour du col de Menée, en limite avec la Drôme, quelques données existent sur le col du Prayer, le vallon de Combau et encore plus au sud sur les pentes pâturées du Jocou.

### Prospections à réaliser :

- Dans le secteur de Gresse-en-Vercors et de Chichilianne, un suivi pourra être organisé afin d'estimer au mieux ces petites populations.

- Dans les autres secteurs, des prospections de l'espèce en ciblant les milieux favorables, c'est-à-dire (du nord au sud) : plateau du Peuil, plateau de Saint-Ange, plateau de Prélénfrey, secteurs entre le col de l'Arzelier et Saint-Andéol en se concentrant sur les secteurs à hautes herbes, hameau de la Bâtie, col du Prayer et sommet du Platary. Plus au sud, et bien qu'il n'y ait aucune donnée, les pentes raides situées sous la crête de Jiboui, entre le Mont Barral et le col de Seysse pourraient être favorables à l'espèce.

## Sud Vercors (Bordure est et Jocou)



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- Sous-secteurs à prospecter
- Sous-secteurs connus à suivre
- limites du secteur

2 0 2 4 6 8 km



### 4.3. De Grisail au rives du Drac

Ce secteur s'étend des Saillants-du-Gua au nord au col du Fau au sud et inclut les secteurs favorables situés au nord du lac du Monteynard.

Le Plan de Grisail se situe à environ 800 mètres d'altitude et est connu pour abriter une population qui pourrait être estimé entre 4 et 8 couples selon les années. La majorité des données ont été récoltées annuellement par le suivi "prairie de fauche" et par un suivi "rôle des genêts" débuté en 2013. La population est centrée sur les secteurs de prairie de fauche les plus mésohygrophiles qui sont en générale fauchés plus tardivement, mais aussi sur les secteurs les plus ouverts souvent éloignés des haies de hautes-tiges à frêne élevé. Cette petite population, constituée de plusieurs couples, est aujourd'hui la plus basse du département.

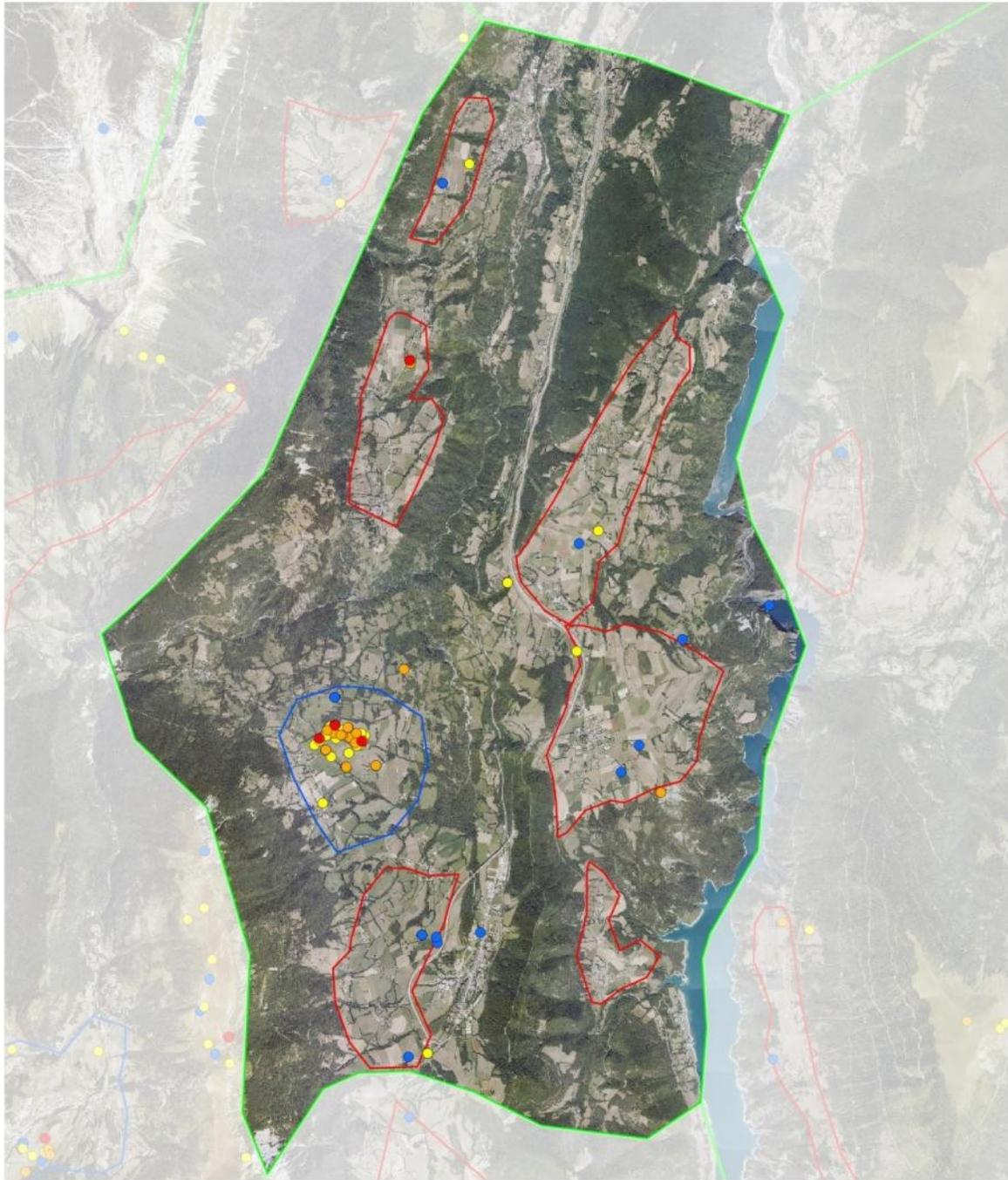
D'autres observations, situées dans des habitats naturels potentiellement favorables, n'ont pu vérifier la reproduction de l'espèce. Les secteurs en question mériteraient donc d'être prospectés.

#### Prospections à réaliser :

- Dans le secteur du Plan de Grisail, un suivi élargi pourra être organisé afin d'estimer au mieux cette petite population et de savoir si elle ne s'étend pas plus au sud, vers le col du Fau.

- Dans les autres secteurs, des prospections de l'espèce en ciblant les milieux favorables seraient pertinentes, c'est-à-dire (du nord au sud) : Saillants-du-Gua (Jailleyre et Saint-Barthélemy), Miribel-Lanchâtre (nord de Lanchâtre), les plaines de Saint-Martin-de-la-Cluze et de Sinard et dans une moindre mesure les alentours de Treffort.

## De Grisail aux rives du Drac

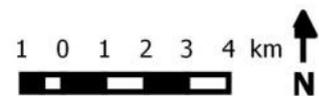


### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospecter
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur



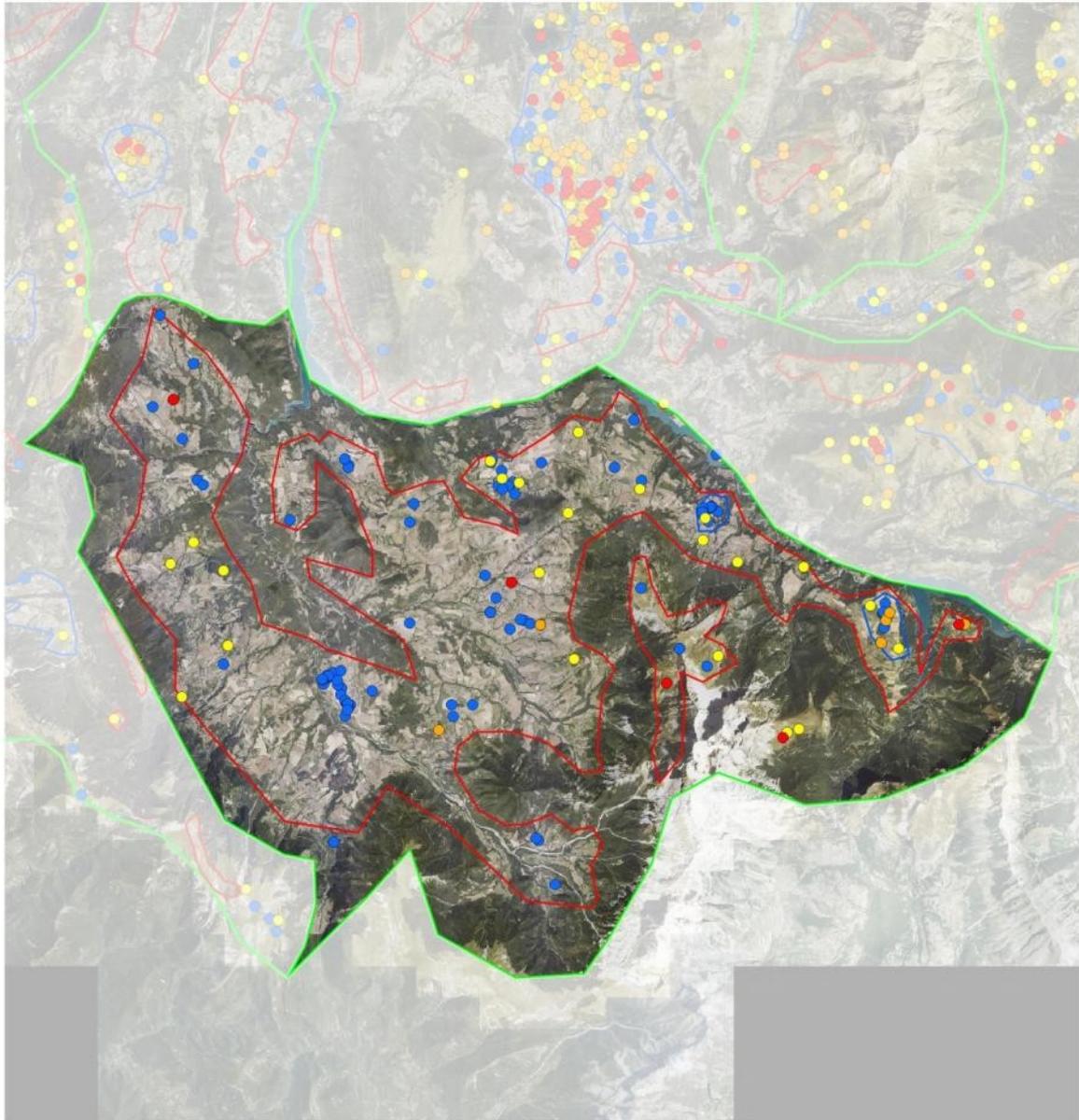
#### 4.4. Le Trièves

Il s'agit d'un grand secteur limité au nord par le col du Fau. À l'ouest, la limite est matérialisée par les crêtes du Rocher du Baconnet, celle du Rocher du Goutaroux et celle du Platary. Au sud, il s'agit de la limite départementale et à l'est le Drac. Seulement quelques individus ont été observés en période de reproduction au sein des alpages qui entourent le nord de l'Obiou et qui coiffent le Châtel. La grande majorité des observations de tairier des prés est réalisée entre 800 et 1000 mètres d'altitude au sein d'une mosaïque de prairies de fauche et surtout de cultures céréalières. Plusieurs petites populations subsistent dans les communes de Mens, de Cordéac, de Pellafol, de Saint-Jean-d'Hérans ou encore de Clelles, mais leur reproduction n'est pas prouvée annuellement et la tendance est à la baisse. Étonnamment, les milieux apparaissant comme favorables sont nombreux et couvrent une surface importante dans le Trièves. Les prairies de fauche sont peut-être trop discrètes par rapport aux parcelles cultivées ? Et à cette altitude, la fauche est peut-être aussi trop précoce et a peu à peu fait disparaître les petites populations ?

##### Prospections à réaliser :

- Dans les secteurs dernièrement occupés par l'espèce, il serait intéressant de confirmer sa reproduction et d'évaluer le nombre de couples. Dans les autres communes, une journée de prospection systématique de l'espèce en ciblant les milieux favorables pourrait être organisée.

# Le Trièves



## Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospecter
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

2 0 2 4 6 8 km



## 4.5. Le Beaumont

Ce secteur est confiné entre le Drac à l'ouest, les Hautes-Alpes au sud, le Valjoufrey à l'est et la vallée de la Bonne au nord. De petite taille, il a la particularité d'avoir des prairies fauchées ou cultivées du montagnard connectées aux pâturages du subalpin. C'est le cas par exemple pour Sainte-Luce qui possède une petite population de tarier des prés au niveau du col de l'Holme. Et de part et d'autre, les pentes raides et plus ou moins embroussaillées se terminent en alpages accueillant là aussi ce petit passereau. Le tarier des prés se reproduit donc en face nord du Chauvet et sur l'ensemble des montagnes pelées qui entourent le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Salette. Les secteurs à hautes herbes, souvent en versant nord ou au sol plus riches, sont alors privilégiés.

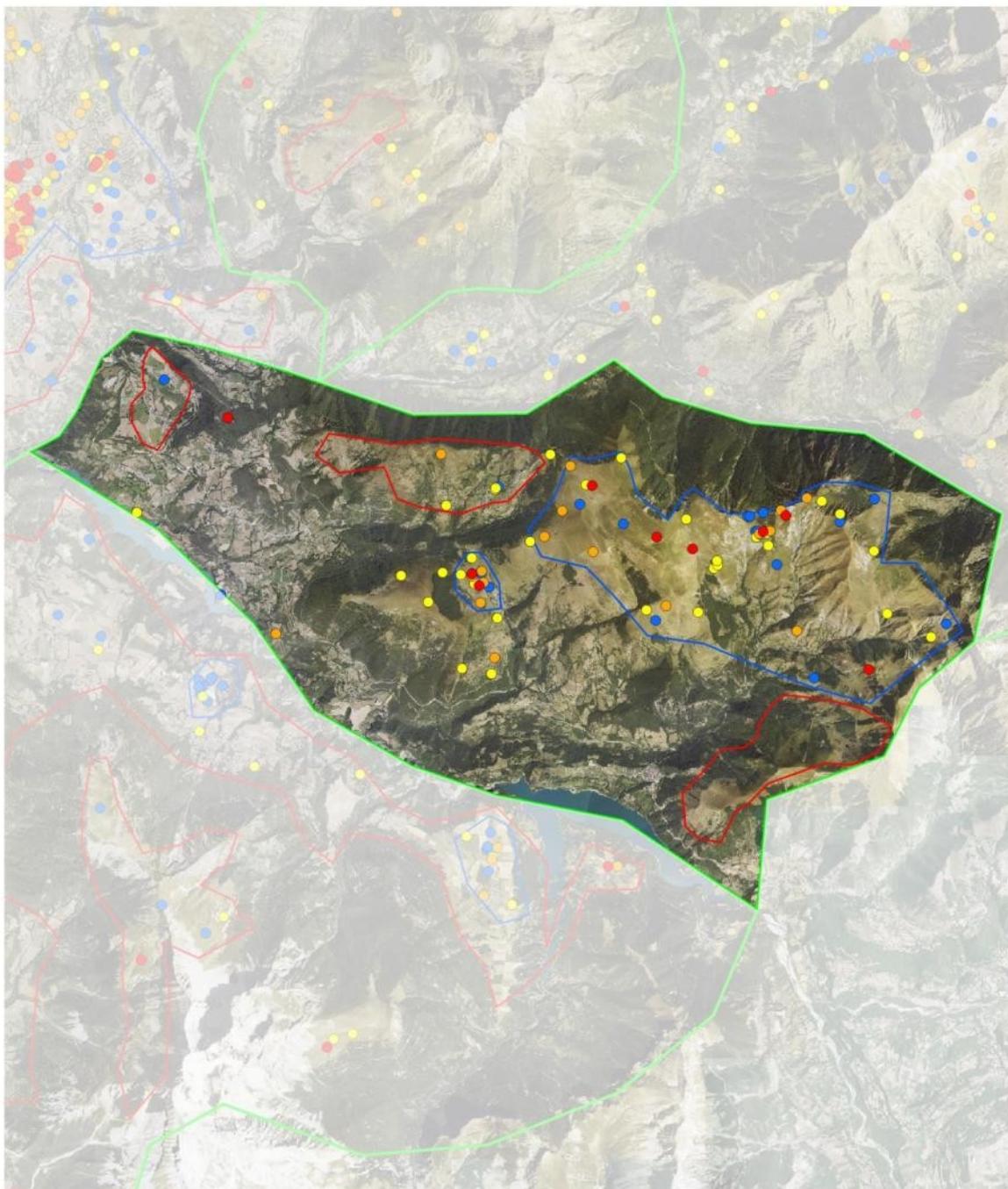
La reproduction de l'espèce est aussi probable dans les prairies et pâturages qui dominent Saint-Michel-en-Beaumont.

### Prospections à réaliser :

- Au niveau du col de l'Holme, une estimation de la population serait la bienvenue. Les alpages de la Salette sont tellement vastes que la caractérisation de la population est difficile. Toutefois il serait intéressant de confronter le type de pâturage (bovin ou ovin) et la pression de pâturage à la reproduction du tarier des prés.

- Dans les autres secteurs, des prospections de l'espèce, en ciblant les milieux favorables, seraient pertinentes, c'est-à-dire : Saint-Michel-en-Beaumont (Signal de Saint-Michel), Saint-Laurent-en-Beaumont (au nord du hameau des Miards, où l'espèce a été observée en période de nidification en 2001) et en limite départementale (sur les pentes nord de Roche Courbe dépourvues de données à ce jour).

## Le Beaumont



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- Sous-secteurs à prospector
- Sous-secteurs connus à suivre
- limites du secteur

1 0 1 2 3 4 km



## 4.6. La Matheysine

Le plateau Matheysin est LE bastion principal de l'espèce en Isère. Pour cette raison, la LPO Isère effectue un suivi annuel de l'avifaune inféodée aux prairies de fauche. Les espèces telles que le râle des genêts et le larier des prés, et plus largement les espèces caractéristiques, sont présentes en compte dans le suivi "prairies de fauche". 792 données de tarier des prés signalées entre juin et juillet ont été recueillies sur le plateau Matheysin. Il peut être considéré que la population est à présent bien connue.

Mais la Matheysine englobe aussi des secteurs moins connus comme les montagnes du Conest, les pentes herbeuses qui dominent et entourent le Grand Serre ou encore le val de Saint-Jean-de-Vaulx et de Notre-Dame-de-Vaulx. Le Sénépi, quant à lui, présente quelques données de reproduction.

L'absence constatée de l'espèce dans les montagnes du Conest atteste sans doute d'un pâturage intensif qui ne permet pas à la strate herbacée de se développer et de représenter un habitat favorable au tarier des prés.

Les données concernant les pentes du Grand Serre sont peu nombreuses. L'essentiel provient des secteurs humides et nitrophiles en fond de combes sur la station de la Morte.

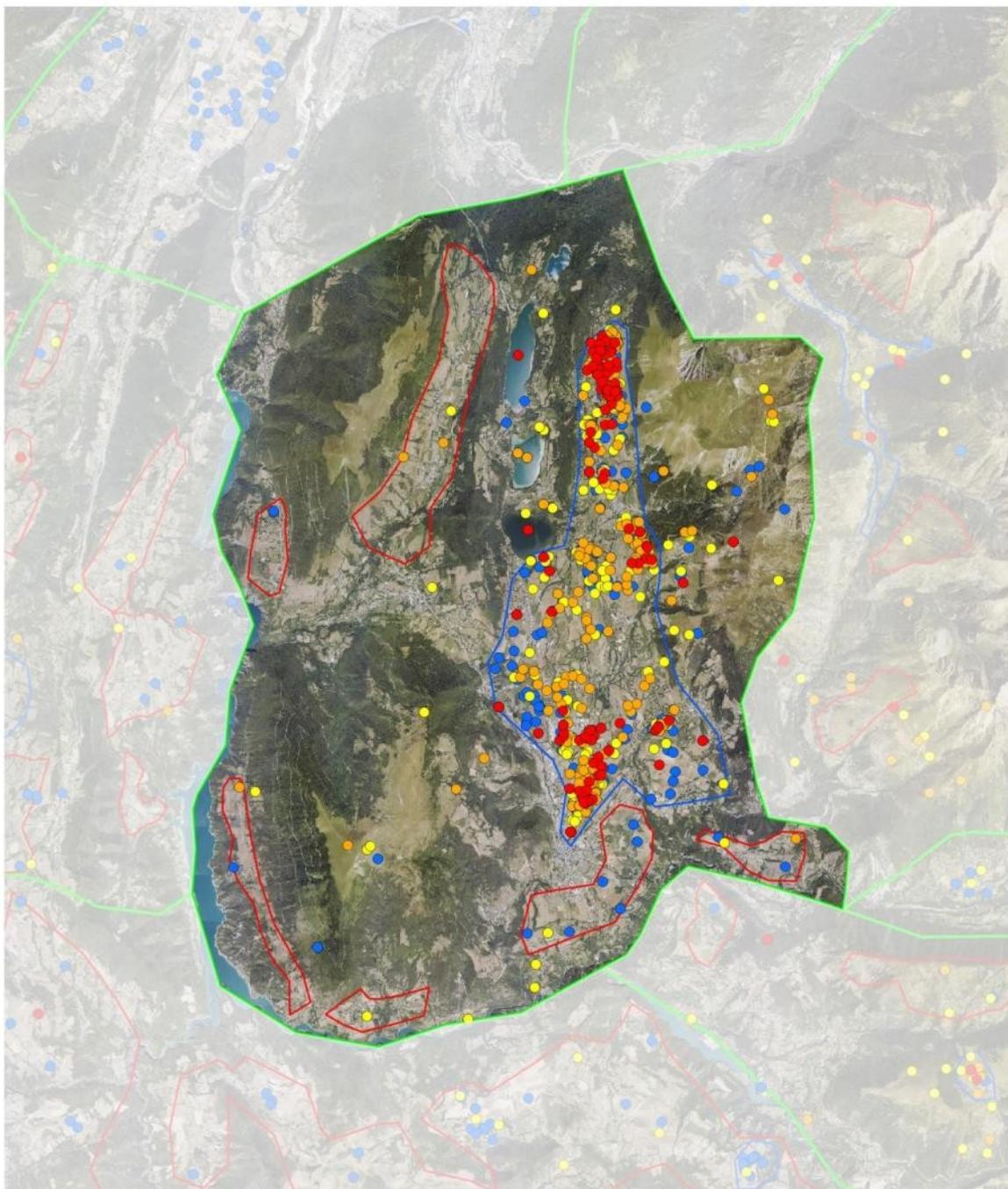
### Prospections à réaliser :

- Sur le plateau Matheysin (entre Cholonge et La Mure), le suivi réalisé depuis plusieurs années doit être poursuivi. Le travail de concertation engagé par la LPO Isère avec les agriculteurs dans le cadre de mesures agroenvironnementales et climatiques doit également être maintenu.

Sur ce site connu et reconnu comme secteur primordial pour la reproduction de l'espèce en Isère, il serait pertinent de recueillir davantage d'informations sur la physiologie des sites de reproduction.

- Dans les autres secteurs, des prospections de l'espèce, en ciblant les milieux favorables, seraient pertinentes, c'est-à-dire : le prolongement sud du plateau Matheysin (communes de La Mure (secteur sud), de Sousville et de Siévoz), le vallon de Saint-Jean-de-Vaulx et de Notre-Dame-de-Vaulx, les balcons du Drac entre Saint-Arey et Monteynard, etc.

## La Matheysine



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospecter
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

1 0 1 2 3 4 km



## 4.7. Le Taillefer

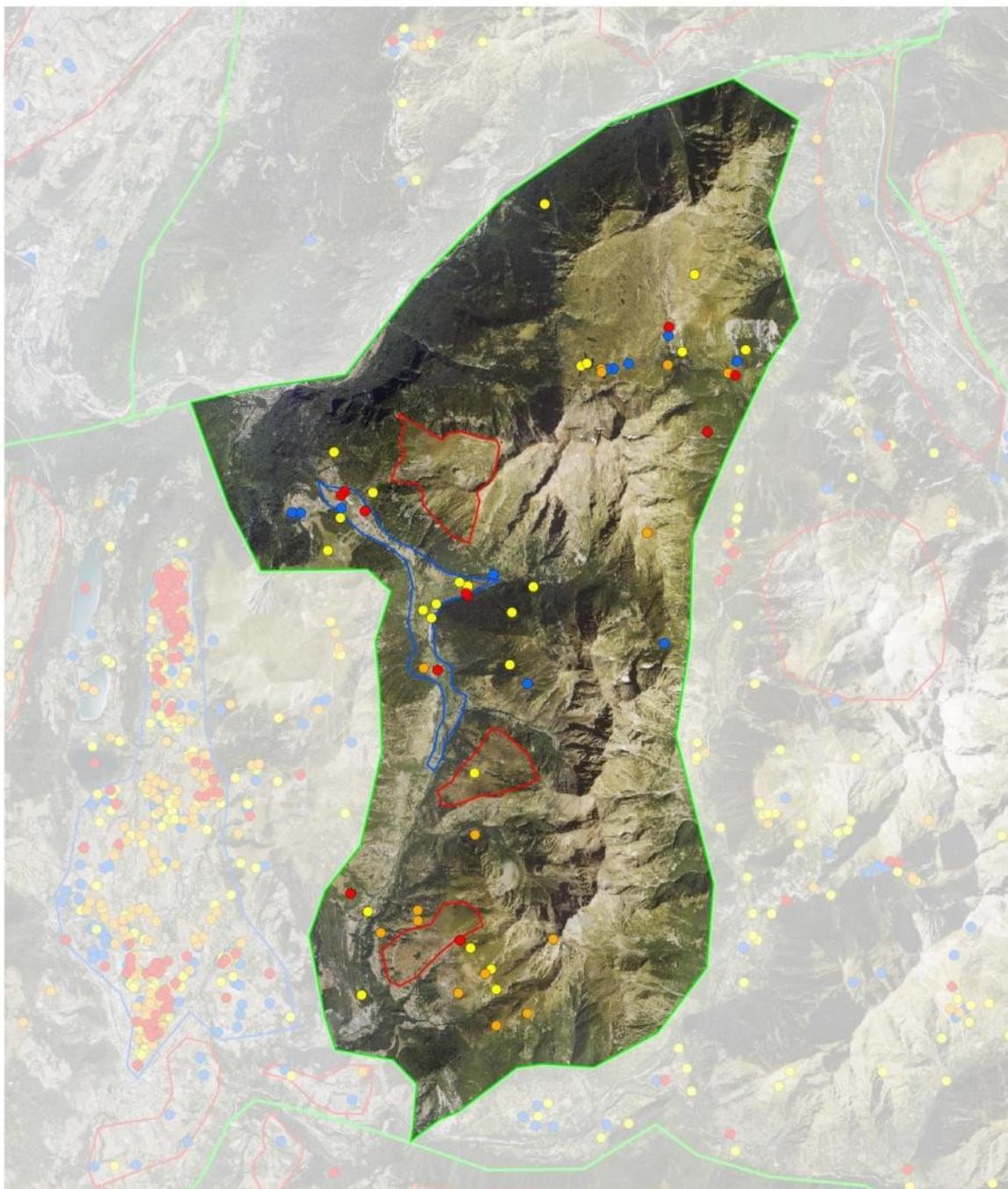
Au-delà du Taillefer et du plateau des lacs, ce secteur comprend aussi le Grand Armet et la vallée de la Roizonne. L'espèce est présente au sein des prairies de fauche de la vallée entre les villages de La Morte et de Laval dens. Plus haut, en alpage, il est présent en bordure est du plateau des lacs, sur les pentes du Coiro et plus localement sur celles du Grand Armet. Il est très peu observé sur les pentes du Taillefer.

### Prospections à réaliser :

- Du nord au sud, quelques secteurs d'alpages méritent d'être prospectés : les pentes du Brouffier à l'ouest du Taillefer, les alpages de la baraque du Pré Clot et les pentes des Clapisses et les Côtes du Geai. Ces deux derniers secteurs se situent plus au sud, dans les communes de Laval dens et de La Valette.

- Les prairies de fauche de la vallée sont très riches, elles ressemblent à celles de Matheysine. La population de tarier des prés nécessite d'être suivie plus précisément.

## Le Taillefer



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospector
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

1 0 1 2 3 4 km



## 4.8. Les Ecrins

Les données de taries des prés dans ce grand territoire sont nombreuses mais elles se concentrent essentiellement sur ses abords. Dans la partie centrale du Parc national, l'espèce est contactée en période de reproduction surtout dans les fonds de vallées. Les milieux potentiellement favorables sont supposément bien présents et l'absence de donnée pourrait être dû à un défaut de prospection plutôt qu'à une réelle absence de l'espèce. Les versants bien exposés des vallées du Valjouffrey, du Valsenestre et celle du Tourot ont de nombreuses données.

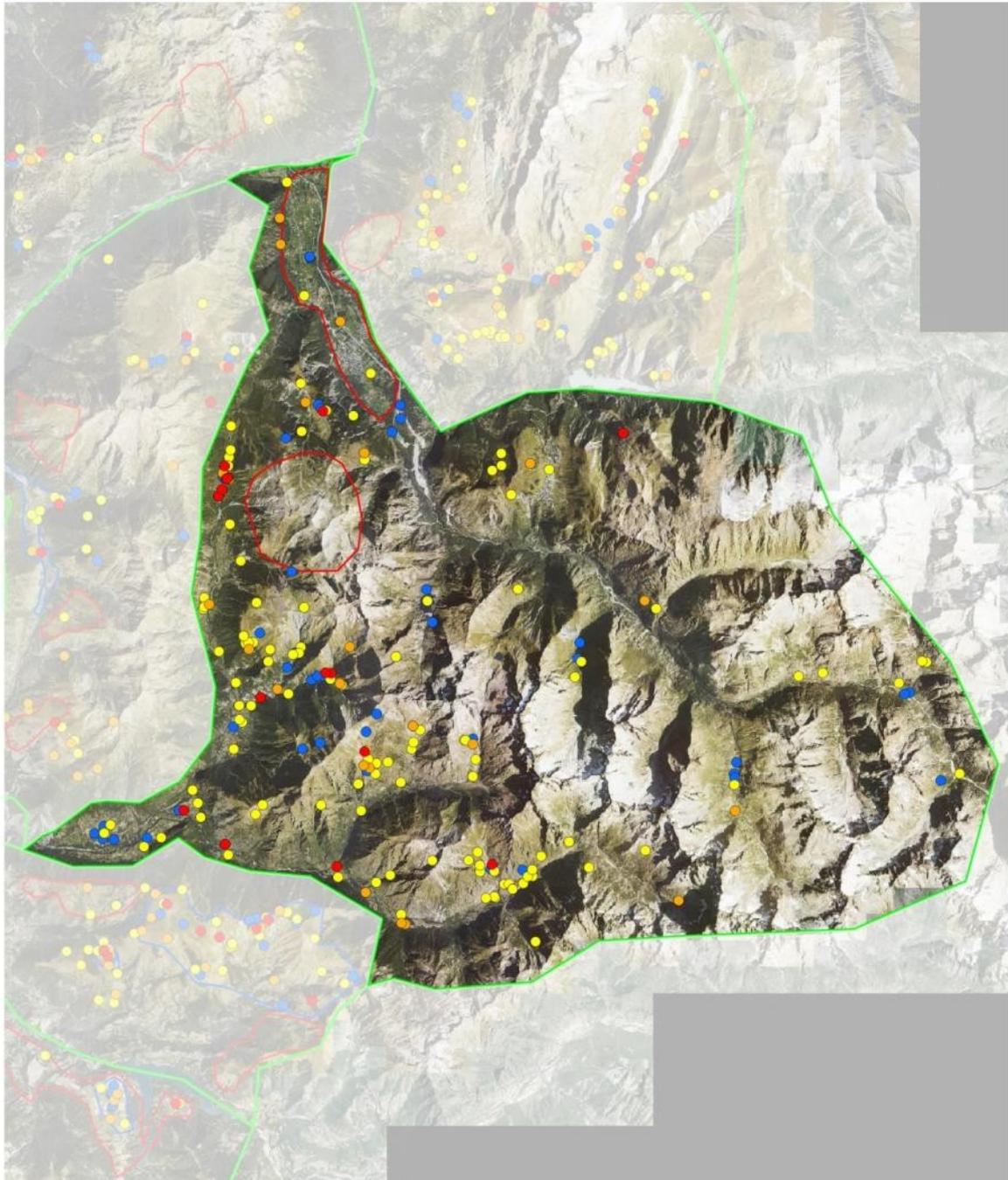
En bordure ouest du Parc, l'espèce est présente du col d'Ornon aux prairies qui jouxtent le village de Valbonnais.

Les prairies de fauche relativement humides de la plaine du Bourg-d'Oisans n'ont fait l'objet que de quelques observations. La reproduction est incertaine sur ce secteur bocager cerné de montagnes.

### Prospections à réaliser :

- Etonnamment, il n'y a aucune donnée sur les pentes du pic du col d'Ornon. Les milieux semblent pourtant favorables.
- Les prairies de la plaine du Bourg-d'Oisans méritent aussi d'être davantage prospectées.
- Les nombreux alpages présents dans la partie centrale du Parc national des Ecrins méritent aussi des visites, les zones grises sont encore trop nombreuses.

## Les Ecrins



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospecter
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

2 0 2 4 6 8 km



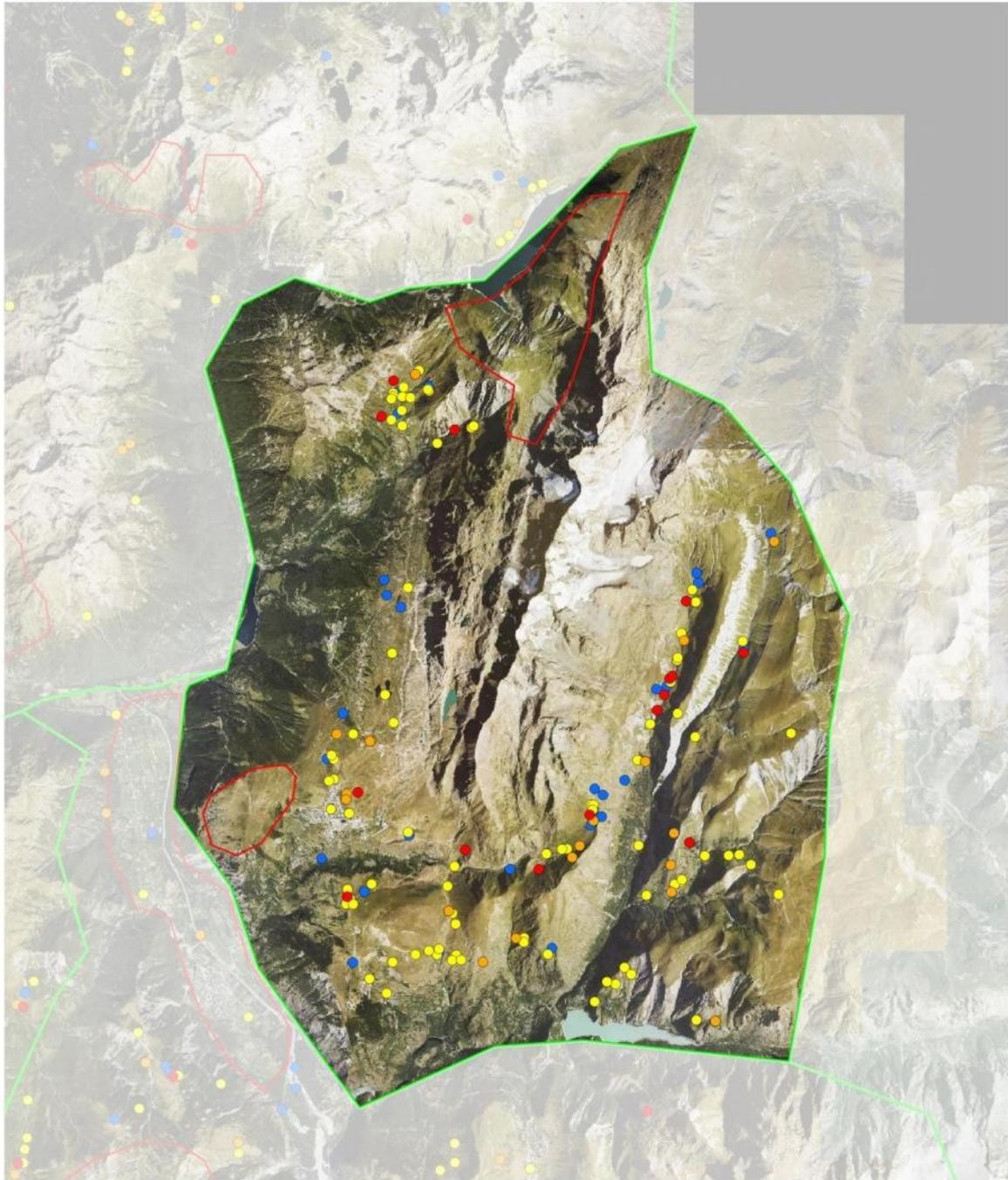
## 4.9. Les Grandes Rousses

Ce grand secteur est limité au nord par l'Eau d'Olle et le barrage de Grand Maison, à l'ouest par la plaine du Bourg-d'Oisans, au sud par la Romanche et le barrage du Chambon et à l'est par la limite départementale avec la Savoie. Les données de tarier des prés sont nombreuses. La plupart sont localisées dans les alpages situés entre le plateau d'Emparis, la vallée du Ferrand, le col de Sarenne et celui de Cluy, les pistes de l'Alpe d'Huez et l'ensemble du plateau qui assure la liaison avec Vaujany, et plus au nord, les pentes qui entourent le col du Sabot. Ce grand secteur peut être considéré comme un noyau important de la population iséroise de tarier des prés.

### Prospections à réaliser :

- Les alpages situés à l'est du barrage de Grand Maison et du col du Sabot ne semblent pas avoir été prospectés. C'est aussi le cas des alpages de Villard-Reculas.

## Les Grandes Rousses



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospecter
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

0.500.511.52 km



## 4.10. Belledonne

Le massif de Belledonne est orienté nord-sud, ses balcons qui donnent sur le Grésivaudan se situent entre 800 et 1000 mètres d'altitude. Le tarier des prés est peu présent sur ces balcons, seules les prairies humides qui entourent le col de Barioz semblent satisfaire l'espèce.

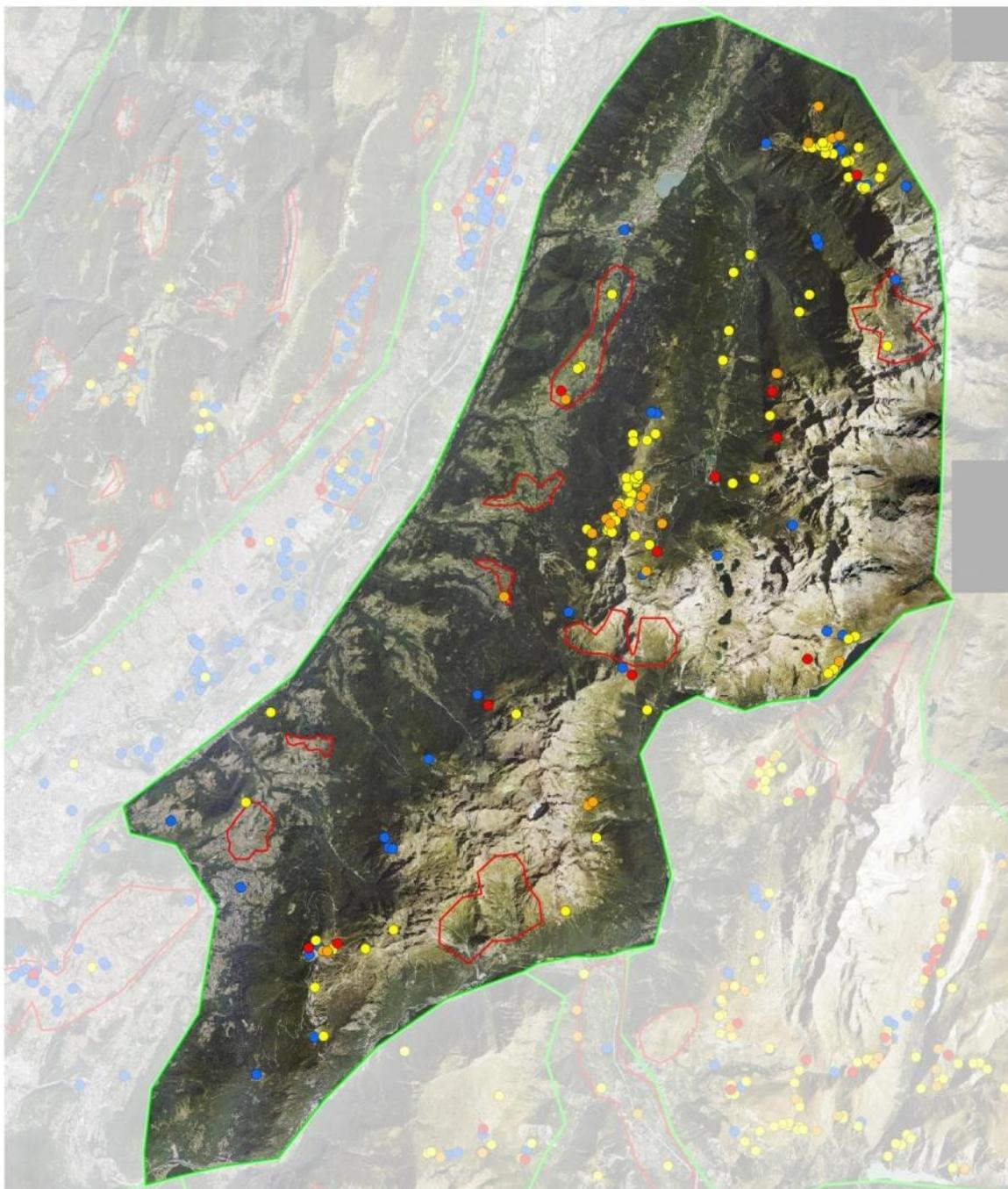
Plus haut, l'espèce est beaucoup plus présente. Elle est recensée dans les alpages (et pistes de ski) des stations du Collet d'Alleverd, des Sept-Laux et de Chamrousse. L'envers de Belledonne, moins parcouru, possède seulement quelques données éparses à l'exception des versants situés au sud du Rocher blanc (au nord du barrage de Grand Maison).

### Prospections à réaliser :

- Il serait pertinent de prospecter les secteurs de prairies de fauche situés à moindre altitude, c'est-à-dire sur les balcons de Belledonne. En commençant par le col du Barioz, où l'espèce a été notée, puis redescendre vers le sud en prospectant de préférence le col des Ayes (au-dessus des Adrets), les versants sud du col du Lautaret (sur Laval), le secteur du Rousset (sur Revel) et enfin celui du Pinet (sur Saint-Martin-d'Uriage).

- En altitude, les secteurs éloignés des sentiers de randonnée sont dépourvus de données, Plus particulièrement, les combes de la Grande et de la Petite Vaudaine situées au-dessus de Livet-et-Gavet. Il en est de même pour les versants sud du sommet du Jas des Lièvres et du pic de la Belle Etoile et plus au nord, la vallée du haut Veyton.

## Belledonne



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospector
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

1 0 1 2 3 4 km



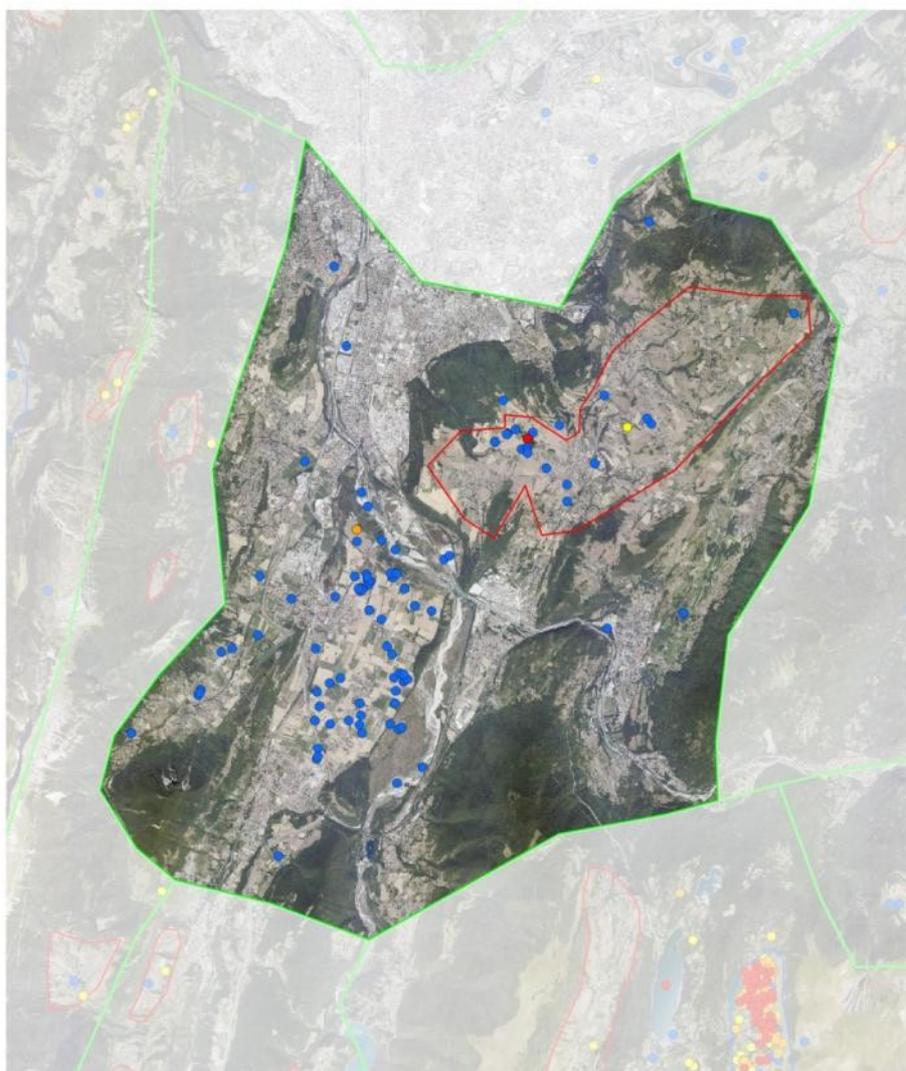
## 4.11. Le Sud grenoblois

Il s'agit essentiellement du plateau de Brié-et-Angonnes et de Jarrie ainsi que de la plaine de Reymure. Dans ces secteurs, les données de reproduction de l'espèce sont pour la plupart très anciennes. Toutefois, quelques-unes, plus récentes, méritent notre attention.

### Prospections à réaliser :

- Le plateau entre Champagnier et Herbeys est à prospector. 1 donnée datant de juin 2015 située au nord de la RNR de Haute Jarrie nécessiterait d'être vérifiée. Plus précisément, les secteurs de prairies de fauches et de cultures de céréales (hors maïs) doivent être privilégiés.

### Le Sud grenoblois



#### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospector
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

0.5 0.5 1 1.5 2 km



## 4.12. Le Grésivaudan

Les données de tarier des prés en reproduction dans la vallée du Grésivaudan sont relativement anciennes et pour certaines douteuses. Elles ne concernent que quelques sites localisés, comme le lagunage de Sainte-Marie-d'Alloix, le marais de Montfort ou la partie plaine de Chapareillan. Comme dans tous les secteurs de plaine, la plupart des observations concernent des individus en migration.

### Le Grésivaudan



#### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospecter
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

1 0 1 2 3 4 km



### 4.13. La Chartreuse

Ce massif préalpin est coupé en deux par la limite départementale avec la Savoie. Etonnamment, il n'y aucune donnée de tarier des prés côté savoyard du massif (source faune-savoie.org). Du côté isérois, 2 types de milieux sont présents :

- les prairies de fauches du montagnard présentes essentiellement sur le plateau des Petites Roches et autour des communes de Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont, de Sarcenas et du Sappey-en-Chartreuse.

- les alpages de montagne.

Les données de tarier des prés sont rares en Chartreuse et se concentrent essentiellement dans les alpages du col du Coq et les prairies de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Des prospections effectuées par la LPO Isère en juillet 2016 dans des secteurs comme Saint-Pierre-d'Entremont et le plateau des Petites Roches se sont avérées toutes négatives. Globalement, il semblerait que le massif de la Chartreuse soit trop forestier pour ce passereau de prairies et de pâturages.

#### Prospections à réaliser :

- En altitude, il serait pertinent de prospecter les herbages du Charmant Som où les données sont assez nombreuses mais sans indice de reproduction et ceux de la Grande Sure, de Chamechaude, des Lances de Malissard et du Grand Som qui ne possèdent aucune donnée de l'espèce.

- Au montagnard, un suivi plus précis des prairies situées autour de Saint-Pierre-de-Chartreuse pourrait être réalisé. Il serait bien sûr intéressant d'élargir les prospections à celles des communes voisines et plus particulièrement au Sappey-en-Chartreuse, dont la seule donnée de l'espèce date de 1994. Le plateau des Petites Roches mériterait aussi de faire l'objet de nouvelles prospections.

- Plus localement, les secteurs isolés comme l'Emeindras de Dessus, la Ruchère et la Scia peuvent aussi abriter un couple de tarier des prés.

## La Chartreuse



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospector
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

1 0 1 2 3 4 km



#### 4.14. Le Nord Isère

Tout le secteur de plaine ou collinéen situé au nord des massifs de la Chartreuse et du Vercors est traité dans ce paragraphe. Comme évoqué plus haut, les données de reproduction de l'espèce sont rares et se concentrent majoritairement dans des secteurs de prairies de fauche humides dont l'enneigement oblige un retard de fauche. C'est le cas du marais de Chirens, de Charvas et de l'Herretang. La plaine de la basse Isère, entre La Buisse et Poliéna, possède aussi quelques données intéressantes.

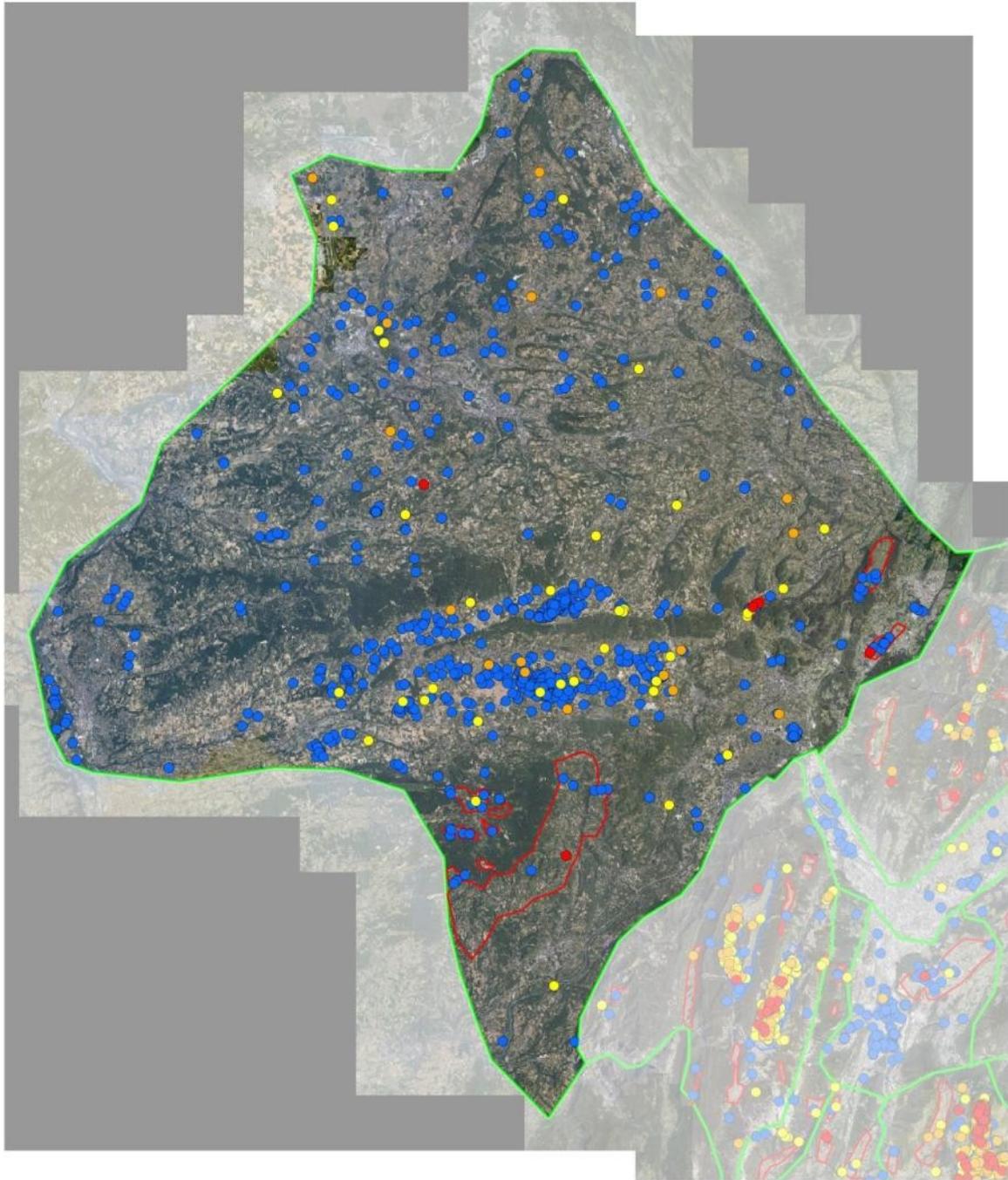
Le grand secteur de plaine de la Bièvre est très riche en données avec près de 800 données, mais la quasi-totalité concerne des migrateurs en halte. Toutefois, des données récentes en pleine période de reproduction mériteraient d'être approfondies.

Enfin, les prairies des communes du chaînon du Ratz entre le col de la Placette (au sud) et la confluence entre le Guiers et l'Ainan (au nord) pourraient abriter quelques couples de tarier des prés. En 2016, une prospection a eu lieu dans la commune de Miribel-les-Echelles, elle s'est avérée infructueuse.

##### Prospections à réaliser :

- Plateau de Chambaran (Roybon), son prolongement est entre les cols de Toutes Aures et Lachard et ses versants sud entre les communes de Montagne et de Serre-Nerpol mériteraient d'être prospecter.
- L'ensemble des secteurs où l'espèce a été contactée en période de reproduction, et plus particulièrement en juin et juillet, doit aussi bénéficier de prospections.

## Le Nord Isère



### Légende

Indice de reproduction du tarier des prés

- possible
- probable
- certaine
- inconnue

- ▭ Sous-secteurs à prospecter
- ▭ Sous-secteurs connus à suivre
- ▭ limites du secteur

3 0 3 6 9 12 km



Cette synthèse n'étant pas exhaustive, il peut s'avérer intéressant d'effectuer une consultation multicritère de la base faune-isere.org pour prendre en compte les données récemment saisies et vérifier les données non traitées ici.

## 5. Enquête 2016

Au printemps 2016, la LPO coordination Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un appel à contribution :

*"À la recherche du tarier des prés : vos observations peuvent améliorer la connaissance*

*Le tarier des prés : une espèce indicatrice de la qualité des paysages agricoles d'Auvergne et de Rhône-Alpes*

*Cette espèce est en diminution en France et la région Auvergne-Rhône-Alpes reste un des bastions de ce passereau très lié aux paysages agricoles traditionnels de moyenne montagne. La LPO Auvergne a lancé en 2016 un travail d'approfondissement sur le tarier des prés. Elle souhaite y associer les 8 associations LPO départementales de Rhône-Alpes.*

*Ce travail consiste d'abord à AFFINER LA CARTOGRAPHIE de l'espèce dans notre grande région : les observateurs sont donc sollicités pour :*

*\* rechercher l'espèce de manière plus poussée pendant la période de présence (mai-juin),*

*\* situer EXACTEMENT, sur les bases en ligne, les contacts avec cette espèce avec la "GOUTTE ROUGE" (localisation précise),*

*\* si possible VÉRIFIER, à quelques semaines d'intervalle, le cantonnement réel des individus observés, pour éviter la cartographie des migrants tardifs et des erratiques.*

*L'idée serait donc, à partir de 2017, et sur la base d'une cartographie mieux appréhendée de cette espèce, ainsi que des résultats des tests techniques de comptages, de tenter d'approcher une valeur de la population Auvergne-Rhône-Alpes du tarier des prés et de son évolution.*

*Vos observations nous permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce dans le département... À vos jumelles !*

*Nous vous en sommes d'ores et déjà très reconnaissants !"*

## 6. Perspectives 2017

Afin de participer à l'enquête proposée par la LPO AURA, nous vous proposons de suivre les consignes précisées dans l'appel à contribution ci-dessus. Concernant la période de prospection, il est préférable de concentrer les efforts de prospection pendant les mois de juin et de juillet. Ceci permet de mieux distinguer les individus reproducteurs des migrants ou des erratiques.

### Quelques dates à retenir :

**Samedi 10 juin 2017 (matin)** : prospection dans le Val des 4 Montagnes en Vercors. L'objectif est d'avoir le nombre, le plus exhaustif possible, de couples installés dans ce secteur important pour l'espèce. Merci de contacter le coordinateur (par courriel : nicobiron38@gmail.com) si vous êtes intéressés pour participer à cette matinée de prospection.

**Samedi 1er juillet 2017** : prospection des zones orphelines. Il y a encore beaucoup de zones dépourvues de donnée de tarier des prés. Si vous souhaitez orienter vos prospections, n'hésitez pas à me contacter (par courriel).

### Rappels et compléments sur la saisie de vos données de tarier des prés :

- L'absence de l'espèce en période de reproduction dans un milieu pourtant favorable peut être indiqué en utilisant le nombre d'individu **0** et en utilisant le code atlas n° **99** : *espèce absente malgré des recherches*.

- Attention avec l'utilisation des codes atlas 2, 3 et 4 avant la fin du mois de mai. Il est important de s'attarder sur vos observations pour chercher les détails qui permettront d'exclure des possibles migrants tardifs.

- Attention aussi avec le code atlas **13** : *jeunes en duvet ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances* aux mois d'août et de septembre. Le plumage d'individus encore immatures est souvent observé alors que la famille est déjà loin de son site de reproduction.

- Tout commentaire sur l'habitat ou les habitats présent(s) (prairie de fauche, pâturage, mégaphorbiaie ou prairie haute humide, friche, landine, culture...) ainsi que d'autres détails concernant la date de fauche, le bétail (ovin, bovin...) pourront ensuite être utilisés pour les futures synthèses et autres travaux sur l'espèce.

**À vous de jouer maintenant !**

Nicolas Biron, coordinateur tarier des prés